

Échos...

é c h o s

- **L'École supérieure de chimie organique et minérale (Escom) arrive à l'Université de technologie de Compiègne (UTC), en Picardie.**

Ce rapprochement vient renforcer le rôle majeur de la Picardie dans la dynamique déployée autour de la chimie verte (voir *Lettre* du 30 mars).

Vient de paraître

- **Objectif communication**

Publié par Trame, cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui veulent communiquer sur leur territoire: agriculteurs, porteurs de projet, animateurs impliqués dans des associations ou groupes de développement agricole et rural. Prix: 20 euros.

Pour commander: mf.legare@trame.org.

- **Le Gnis édite un guide pratique pour choisir les couverts environnementaux.**

Synthèse de l'information existante sur une sélection de 25 espèces végétales et qui sont adaptées aux objectifs environnementaux suivants: piégeage des nitrates, bandes enherbées, jachères pluriannuelles, enherbement des vignes et vergers, couverts à gibier et lutte contre l'érosion.

Prix: 7 euros

Pour le commander: <http://www.gnis.fr/index/action/page/id/68/cat/2>.

Les poulets de chair font débat

La présidence allemande de l'UE relance la discussion sur le renforcement des normes de bien-être des poulets de chair. Au programme, une directive sur les normes minimales de production et un projet d'étiquetage. La directive étudiée vendredi 27 avril concernerait les batteries de plus de 500 têtes et ne serait pas appliquée pour les poulets de plein air ni pour les élevages extensifs. Le respect des normes serait ensuite exigé pour des densités maximales de 32 kg/m², avec dérogation possible jusqu'à 38 kg/m². Plus de polémique quant à la création d'un étiquetage garantissant aux consommateurs le respect des standards européens. Jugé "prématuré" par certaines délégations qui préfèrent avoir une réflexion plus générale sur le sujet, la présidence devrait finalement exiger un rapport auprès de la Commission. Parallèlement le 25 avril a été approuvé le projet de réduction du niveau de contamination des élevages de poulets de chair par des salmonelles. Après les volailles reproducteurs, c'est désormais aux exploitations de poulets de chair que seront imposées des mesures strictes visant à baisser, à moins de 1 %, le niveau de contamination d'ici à la fin de 2011. Les situations les plus préoccupantes avaient été décelées en 2005 et 2006 en Hongrie, Pologne, Portugal et Espagne. T.T.

Développement du secteur bois-énergie avec Wood Pellets Industry

La société Woods Pellets Industry, qui produit des granulés bois (ou "wood pellets"), s'implante dans le parc logistique des Echerolles de Saint-Loup dans l'Allier. Il s'agit de la première unité de production de ce type dans le centre de la France. Les travaux de construction de l'usine doivent débuter au mois de juin, pour une mise en service à partir de juin 2008. Grâce à cette implantation, 23 emplois seront créés en 2008 et huit postes supplémentaires devraient voir le jour à l'horizon 2010.

Prévu entre 100 000 et 120 000 tonnes la première année, le volume de production annuel devrait ensuite atteindre les 150 000 tonnes. L'approvisionnement de l'usine se fera à 100 % au niveau régional via la filière bois. Les granulés sont obtenus par transformation de sous-produits et déchets de l'industrie du bois qui ne sont pas valorisés par ailleurs. Cette biomasse est un combustible classé dans la catégorie des énergies renouvelables. Elle participe à la protection de la couche d'ozone en émettant peu de gaz à effet de serre. Outre ces avantages écologiques, ces granulés bénéficient d'un coût d'achat moins élevé que le fioul et d'avantages fiscaux. D.M.

Agrosud et Envilys mettent en place des diagnostics agri-environnementaux

Afin que les engagements deviennent une réalité sur le terrain en matière d'environnement, Agrosud qui regroupe une vingtaine de négociants agricoles de l'Arc méditerranéen a fait appel à Envilys (Montpellier), société d'expertise en agronomie et environnement pour la mise en œuvre d'outils d'analyse. Ce réseau de distribution a décidé d'agir concrètement avec la mise en place de "Diagnostics Agri Environnementaux". L'objectif de ces outils est de quantifier l'impact des pratiques des viticulteurs sur l'environnement et sur la

• **La Commission européenne publie un atlas de la pollution par les nutriments**, élaboré par le Centre commun de recherche de la Commission européenne et fruit de l'initiative sur le sort des polluants dans les écosystèmes terrestre et aquatique. Cette première évaluation à l'échelle européenne montre de considérables disparités quant à l'apport en nutriments lié à l'agriculture, et permet d'identifier les régions d'Europe où les niveaux de pression par les nutriments sont les plus élevés. Document téléchargeable à l'adresse suivante : http://ies.jrc.cec.eu.int/fileadmin/Documentation/Highlight/FATE_Atlas_compressed.pdf.

Agenda

• **Une conférence sur le thème "eau-agriculture-pesticides-solutions"**, se tiendra les 15 et 16 novembre à Paris. Ce colloque international est organisé par l'Association française de la protection des plantes (AFPP) dans le cadre du projet Life Swap-CPP, mené sur vigne et pomme de terre et qui concerne la "protection des eaux de surface contre les transferts diffus de produits phytosanitaires". Informations: Philippe Printz, pprintz@afpp.net.

qualité de l'eau. "Parcelle par parcelle, toutes les pratiques sont répertoriées et analysées par les conseillers d'Agrosud afin d'aboutir à une préconisation personnalisée permettant au viticulteur de mettre en œuvre une démarche de progrès et de rendre ses pratiques en adéquation avec les exigences de protection de l'environnement", explique Antoine Talhouk, directeur d'Agrosud. Les recommandations peuvent se traduire par une amélioration du matériel de pulvérisation, un apport de matière organique, une adaptation d'itinéraires techniques ou encore la mise en place de bandes enherbées. En 2006, onze viticulteurs ont participé à la phase test. Ce nombre devrait doubler en 2007 et se déployer plus largement en 2008. Ce projet a reçu un accueil favorable auprès des partenaires locaux: Ademe, Diren, Agence de l'eau. I.M.

L'Afsset s'implique pour 2008-2011

Un contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2008 à 2011 a été signé le 17 avril 2007 entre l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) et l'État représenté par les ministres de la Santé, de l'Écologie et le ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes.

Ce premier contrat définit quatre orientations stratégiques: une implication plus forte de l'Afsset aux niveaux européen et international; la fourniture d'une expertise de qualité sur les risques liés aux substances et produits chimiques, l'assurance d'une veille scientifique permanente et le développement de la recherche, et enfin, la performance en matière de gestion des ressources humaines, de démarche qualité, de modernisation des outils de pilotage budgétaire et de mutualisation des activités de soutien avec d'autres établissements. En outre, l'Afsset, dont les moyens seront renforcés, voit son rôle confirmé dans deux plans d'action gouvernementaux: le plan national santé-environnement 2004-2008 et le plan santé au travail 2005-2009. L'expertise de l'agence contribuera à l'application du règlement européen concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (Reach). Un suivi annuel de l'exécution du contrat sera assuré par le conseil d'administration de l'agence. D.M.

En Vendée, une piscine chauffée grâce aux déjections animales

Utiliser les effluents des élevages voisins pour chauffer la piscine. Voici le projet retenu par les élus de Fontenay-le-Comte, dans le sud de la Vendée. Ce concept, qui devrait voir le jour fin 2008, est fondé sur la codigestion des déjections animales (quatre élevages de porcs et de canards), des boues de station d'épuration, des déchets des collectivités, des cantines de l'hôpital et de la clinique de la ville. À l'origine du projet, la Chambre d'agriculture, un groupe d'agriculteurs et l'école des Mines de Nantes. Les collectivités qui voient ici l'occasion de faire travailler les entreprises locales et de créer une dizaine d'emplois ont rapidement adhéré au concept. Et puis, une piscine est chauffée toute l'année: cela donne une bien meilleure valorisation de la chaleur, comparé à un bâtiment classique. Le coût du projet n'est pas encore dévoilé. A.G. 